

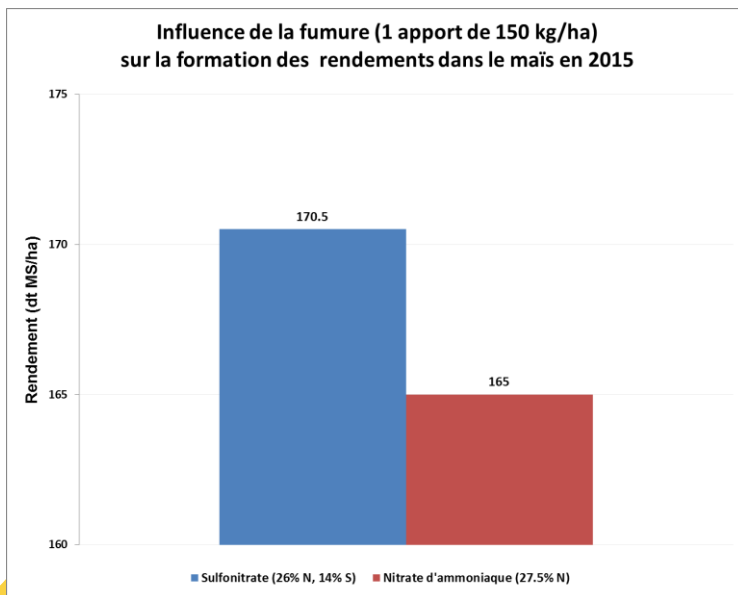
Essai de fumure soufrée dans le maïs

Grandgirard Raphaël, Aeby Pierre, Sutter Lorraine

Raphael.grandgirard@fr.ch, tel. 026 305 58 44

Institut agricole de l'Etat de Fribourg, Landwirtschaftliches Institut des Staates Freiburg, route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

Après avoir fait un apport de 30 t/ha de fumier avant le semis, nous avons testé deux variantes de fumure azotée dans le maïs. La première avec un nitrate d'ammoniaque (27.5% N), la deuxième avec un sulfonitrate (26% N, 14% S). La fumure azotée a été apportée en un apport de 150 kg/ha (CD 14-16). L'intérêt de cet essai est de comparer la formation des rendements de chacune des variantes.



Coûts des engrais

| Type d'engrais | Prix moyen sur l'année 2015 (en CHF/100kg) |
|----------------------|--|
| Sulfonitrate | 56.70 |
| Nitrate d'ammoniaque | 45.80 |
| Différence de prix | 10.90 |

Coûts par dt MS produite

| Type d'engrais | Coûts par dt MS produite (en CHF) |
|--|-----------------------------------|
| Nitrate d'ammoniaque | 0.42 |
| Coût marginal des 5.5 dt MS/ha supplémentaires | 0.34 |

* Coût marginal = coût supplémentaire induit par la dernière unité produite (ici: 5.5 dt/ha)

Malgré une augmentation des rendements de 5.5 dt MS/ha pour la variante soufrée, les coûts par dt MS produite restent plus élevés pour la variante soufrée. Le coût marginal de 34 cts signifie que les coûts de production de ces 5.5 dt MS/ha supplémentaires obtenus grâce à la fumure soufrée sont meilleurs marchés que ceux obtenus par le nitrate d'ammoniaque. Cependant, ces rendements supplémentaires n'arrivent pas à compenser la différence du prix entre les deux engrais (10.9 CHF/100kg). Ces résultats sont valables pour l'année 2015. Cet essai sera reconduit en 2016.